



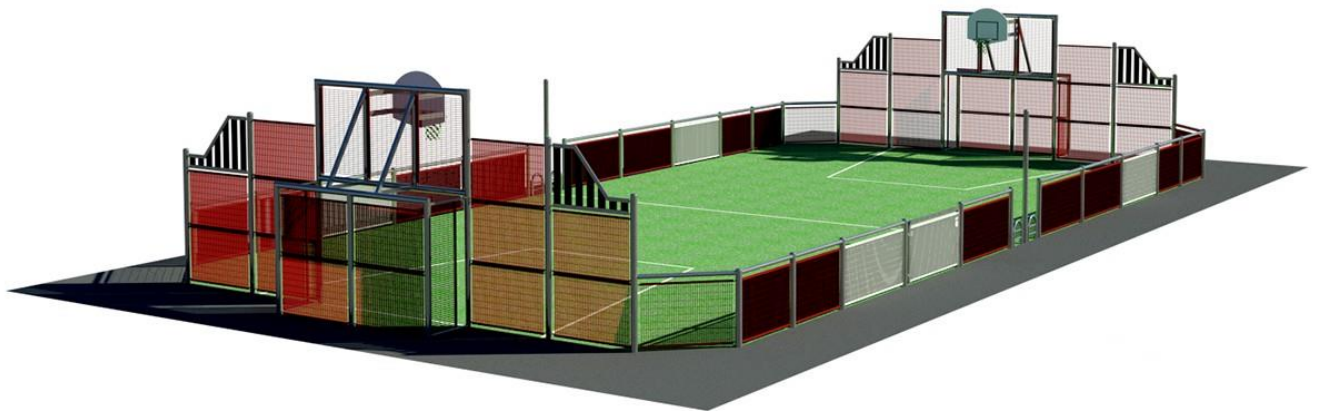
Mairie de Saint-Nazaire d'Aude

C.C.T.P.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Nature du Projet :

Aménagement d'un terrain multisports
et
d'un Espace street Work Out





Mairie de Saint-Nazaire d'Aude

Fiche d'identification

Nom et adresse de la Collectivité :

Nom de la structure : Mairie de Saint-Nazaire d'Aude

Forme juridique : Collectivité territoriale

Adresse de son siège social :

Hôtel de Ville
Avenue de la République
11120 Saint-Nazaire d'Aude

Téléphone : 04.68.93.61.55

Fax : 04.68.93.47.70

Mail : mairie-saint-nazaire-aude@wanadoo.fr

Identification du représentant légal:

Nom et Prénom : HERNANDEZ Joël

Qualité : Maire

Présentation du projet

Saint-Nazaire d'Aude est une commune qui compte à ce jour plus de 2 000 habitants et dont la population ne cesse d'augmenter d'année en année. Dynamique, elle cherche à offrir à ses habitants un service public performant et de qualité, qui permette à ces derniers de bénéficier d'infrastructures récentes et adaptées à leurs activités quotidiennes afin de favoriser le bien vivre ensemble et assurer un accompagnement de proximité dans leurs démarches quotidiennes, que ce soit en matière d'éducation, de garde d'enfants, d'activités sportives, de loisirs, etc...

La commune a depuis quelques années, engagé des opérations d'aménagement, d'embellissement et d'accueil touristique sur son territoire.

Aujourd'hui, la Municipalité projette d'aménager un parc de loisirs multisports qui s'étendra tout autour du stade municipal, à destination de tous, et plus particulièrement des jeunes et adolescents, afin de leur proposer un parc de loisirs ludique et sportif.

Ce projet ne débutera pas avant l'exercice 2018, et commencera par l'aménagement d'un terrain multisports en gazon synthétique d'une superficie d'environ 25mx15m et d'un Espace Street Work Out d'une superficie d'environ 8mx7m, qui jouxteront le stade municipal.

Ces équipements seront installés à proximité immédiate du stade municipal déjà équipé de vestiaires, du boulodrome, de la salle polyvalente, mais aussi du Centre de Loisirs qui assure une garderie et des animations tout au long de l'année y compris durant les vacances scolaires, ce qui contribuera à en faciliter l'accès.

Ces équipements seront bien évidemment conçus aux normes handicapées, afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ils devront également s'intégrer parfaitement à leur environnement d'implantation, avec des matériaux adaptés (bois, plastique, métal) et présenter de nombreux avantages en termes de résistance et d'entretien.

Destinataires :

- Les 236 enfants de l'école communale René PIQUEMAL, (*élèves des classes de maternelle et primaire*).
- Les 660 élèves du collège Marcelin ALBERT situé à Saint Nazaire d'Aude.
- Les enfants et adolescents du village et des Communes alentours fréquentant le CIAS du Sud Minervois.
- Les licenciés du Football Club Saint-Nazairois.
- Toutes personnes souhaitant pratiquer un sport ou une activité multisports.
- Les visiteurs de la commune.

Lieu(x) de réalisation :

Le Parc de loisirs multisports que les élus de la commune de Saint-Nazaire d'Aude souhaitent créer, se situera à l'entrée du village et sera desservi par l'artère principale constituée par la RD 124. Cet axe est important car il est un lieu de passage obligé pour se rendre vers Lézignan Corbières et au-delà vers Carcassonne.

Le Parc loisirs multisports sera construit sur un terrain appartenant à la commune, dans un quartier résidentiel où existent déjà un grand parking, un complexe sportif, des vestiaires, une salle polyvalente, un Centre de Loisirs.

La gratuité du parking, la faible distance à parcourir tant pour la population du village que pour les élèves du collège Marcelin Albert, de l'école communale, mais aussi pour la population des communes voisines (moins de 10km pour la commune la plus éloignée), la fluidité du trafic routier pour accéder à cet établissement, faciliteront considérablement l'accès à des activités sportives et ludiques pour les jeunes de notre territoire rural.

Description du Marché

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 30 Juin 2017 à 12 heures.

Objet du Marché :

Aménagement d'un terrain multisports en gazon synthétique d'une superficie d'environ 25mx15m et d'un Espace Street Work Out sur une superficie d'environ 8mx7m.

Caractéristiques du terrain multisports :

Création d'un terrain multisports en gazon synthétique d'une superficie d'environ 25m x 15m.

Le présent Marché concerne la fourniture, la livraison à pied d'œuvre, le montage, les réglages, la fixation par scellements directs sur enrobés d'un terrain multisports. L'ensemble recouvert de gazon synthétique vert lesté au sable de quartz. Le traçage des lignes blanches par incrustation dans le périmètre intérieur du terrain multisports. La fourniture et la pose par scellements directs de bancs assis debout, le contrôle de conformité par un bureau indépendant, le panneau règlementaire destiné aux utilisateurs.

Caractéristiques de l'Espace Street Work Out :

Création d'un Espace Street Work Out d'une superficie d'environ 8m x 7m.

Le présent Marché concerne la fourniture, la livraison à pied d'œuvre, le montage, les réglages, la fixation par scellements directs sur chape en matériaux stabilisés et couche amortissante d'un ensemble de Street Work Out, le contrôle de conformité par un bureau indépendant, le panneau règlementaire destiné aux utilisateurs.

Date (ou période) de réalisation prévue :

Le projet d'investissement se déroule-t-il sur plusieurs exercices : NON

Date prévisionnelle du commencement des travaux: Mai 2018

Date prévisionnelle d'inauguration du lieu : Premier semestre 2018

Caractéristiques principales :

Le Conseil Municipal a décidé l'aménagement d'un parc de loisirs multisports, qui serait implanté sur la parcelle cadastrée AN5 (*Chemin de Sainte-Valière*) appartenant à la commune, et s'étendrait autour du stade municipal.

Documents de référence :

Le marché de travaux, objet du présent CCTP sera régi par la norme des marchés publics pour les collectivités locales.

Type de procédure : Procédure adaptée

Les parties de la construction sont à traiter en accord avec les normes en vigueur. L'entrepreneur est tenu de les consulter et d'appliquer les prescriptions qui figurent dans les textes, ainsi que les indications des schémas, dessin qui y sont contenus.

Normes

Normes de sécurité :

- Conformité à la norme européenne **NF EN 15 312 de mai 2007** : Soumis à l'agrément du TUV, La Norme européenne EN 15312 : 2007 a le statut d'une norme française, **elle remplace la norme NF S52-901** de septembre 1998, traitant des équipements sportifs de proximité.

- Conformité à la norme **EN 1176** : Soumis à l'agrément du TUV, garantie de sécurité sur les aires collectives de jeux pour enfants :
 - Pas de coincements de doigts, de bras et de tête possibles
 - Pas d'angles saillants
 - Pas d'incitation à la grimpe

- Conformité au **Décret 96-495** (résistance des buts de hand-ball, football et basket-ball)

- Certificat de qualification **QUALISPORT 721** : Structure Ludique & Sportive Multisports depuis le 01 juin 1998.

- Certificat **NF EN ISO 9001-2008** et **NF EN ISO 14001-2004** : système qualité et politique environnementale certifiés sur la conception, fabrication externalisée, vente, installation et maintenance de terrains multisports

Le chantier

Sécurité du chantier :

L'entrepreneur devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité de ses ouvriers, ainsi que la sécurité des usagers du lieu d'implantation du terrain multisports et du Espace street Work Out, qui seront aménagés autour du Stade Municipal.

L'entrepreneur devra laisser le libre accès et permettre la poursuite des activités par les usagers du Stade Municipal ainsi que l'utilisation des vestiaires, durant la durée des travaux.

Nettoyage du chantier :

L'entrepreneur devra assurer l'enlèvement des gravats, déchets de matériaux et autres, provenant de l'exécution de ses travaux, le terrain multisports et l'Espace Street Work Out devront être remis au maître d'ouvrage dans un parfait état de propreté.

Ouvrages publics ou privés existants :

En application du code civil, l'entreprise attributaire du marché sera responsable des détériorations causées aux ouvrages publics ou privés et dont l'origine serait le fait de leurs activités.

Autres observations

Détail quantitatif :

Le détail estimatif est à la charge du pétitionnaire.

Aucun avenant ne sera admis pour erreur de quantitatif.

Date d'intervention et délais :

Le Marché devra être exécuté entre le 1^{er} Mai 2018 et le 30 Juin 2018.

Options :

Le candidat peut proposer les options qu'il jugera opportunes pour l'exécution de ces travaux.

Date limite de réception des offres :

Les offres devront être réceptionnées en Mairie au plus tard le 30 Juin 2017 à 12 heures, dernier délai.

Visites sur site:

Des visites sur site sont prévues aux dates suivantes :

- Le Mardi 30 Mai 2017 entre 17h et 19h.
- Le Mardi 13 Juin 2017 entre 17h et 19h.

Lieu du rendez-vous :

Stade Municipal
Chemin de Sainte-Valière
11120 Saint-Nazaire d'Aude

Monsieur Gilles BERTELLI, Conseiller Municipal délégué à la jeunesse et aux sports, assurera la visite sur site.

Merci de confirmer votre présence à l'une ou l'autre de ces dates par mail à l'adresse suivante :
mairie-saint-nazaire-aude@wanadoo.fr

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Hôtel de Ville
Avenue de la République
11120 Saint-Nazaire d'Aude

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



- 1- Projet d'implantation du terrain multisports
- 2- Projet d'implantation de l'Espace Street Work Out